

La République Démocratique du Congo : entre la conquête et l'isolement diplomatique

(Jean-Pierre Lifoli Balea et Pierrot Mboda)¹

Introduction

De par son histoire politique, la République Démocratique du Congo est un Etat à vieille tradition diplomatique. Cette tradition est un héritage ancestral qui remonte de la période pré-coloniale.

Avant l'occupation arabe et européenne, les congolais vivaient dans les micros-Etats. Cependant, ces Etats n'étaient pas dans l'autarcie. Ils entretenaient les liens de collaboration avec les peuples qui les entouraient. La collaboration concernait les échanges commerciaux, les mariages et la sécurisation des frontières. En cette dernière matière, les congolais vivant dans les empires et royaumes signaient des pactes de sang avec les voisins pour se protéger mutuellement. Ces pactes avaient une portée de non agression.

Bien exploité, l'héritage diplomatique ancestral a permis à Mobutu d'asseoir une diplomatie centrée sur la politique de bon voisinage, l'ouverture au monde et la vocation africaine du Congo- Zaïre. Une stratégie ayant permis à Mobutu de sécuriser à moindre coût les frontières avec ses neuf Etats voisins : le Congo-Brazzaville, la République Centrafricaine, le Soudan, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et l'Angola.

Au-delà de cette stabilité, le Congo-Kinshasa a connu également des épisodes sombres de sa diplomatie. Ne sachant pas négocier, certains chefs (rois) au Congo ancien ont vendu sans le savoir à moindre frais, si pas gratuitement leurs terres aux européens. C'est le résultat des contrats signés entre certains chefs traditionnels et Morton Stanley qui se dévouait corps et âme pour trouver au Roi des Belges Léopold II une colonie en Afrique.

Ces erreurs du passé ne sont pas démisées au Congo post-colonial. De fois, l'image du pays à l'extérieur est ternie par la signature de certains contrats léonais hypothéquant l'avenir de toute la nation.

Bien qu'un Etat à tradition guerrière au regard de la composition ethnique de son peuple, le Congo, comme à l'époque pré-coloniale présente par moment au monde l'image d'un Etat militairement faible. Ce fut le cas avec l'occupation arabe d'abord, puis européenne en suite. Malgré la présence des tribus guerrières au Congo, par manque de stratégies, les Congolais avec leurs flèches n'ont pas réussi à empêcher les conquérants arabes et les hommes de Léopold II, armés de fusils d'occuper leurs espaces vitaux, de piller leurs ressources et de les maintenir à l'esclavage.

¹ Jean-Pierre Lifoli Balea est Professeur à l'Université de Kisangani(RDC) et Pierrot Mboda est Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce de Kisangani(RDC).

Comme si l'histoire se répétait, ce fut les cas de la défaite de la redoutable armée de Mobutu qui, du reste faisait la loi en Afrique centrale et australe devant la coalition des Etats comme l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie entre 1996 et 2003. Cette défaite a terni l'image du pays qui a semblé développer sur le plan militaire un complexe d'infériorité face à ses voisins.

Il a fallu attendre dix années après pour que le Congo, considéré comme un Etat militairement faible se ressaisisse grâce à l'appui des casques bleus de l'ONU et l'aviation Sud-Africaine pour améliorer son image extérieure en venant à bout de la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda et l'Ouganda.

Cette image d'un Congo se réorganisant militairement et avec une économie ascendante fut encore souillée par les appétits de pouvoirs, des accusations de violation des droits humains érigées en méthodes d'exercice et de conservation du pouvoir au mépris de la loi fondamentale et des textes juridiques internationaux auxquels le pays a souscrit.

Pour analyser cette vacillation de la RDC entre les moments de victoire diplomatique et d'isolement, nous avons subdivisé cette réflexion en trois points hormis l'introduction et la conclusion. Le premier axe de la réflexion porte sur les victoires et les échecs diplomatiques du Congo pré- colonial. Le second aborde la période coloniale et le troisième revient sur les pratiques diplomatiques au Congo post- colonial.

I. Les pratiques diplomatiques au Congo ancien

Parler des pratiques diplomatiques au Congo pré- colonial revient à relever les signes de savoir vivre, les tactiques de savoir convaincre et de partager l'avis des gens quelque soit leurs origines qui ont permis de faire avancer les intérêts des unités politiques, et des acteurs à un moment donné de l'histoire. Il s'agit concrètement de relever depuis l'époque pré- colonial, la conduite pacifique des peuples et des gouvernements en place dans les relations avec les autres, la manière d'assurer les négociations en faisant prévaloir les solutions pacifiques par rapport aux solutions violentes.

a) Les réussites

Ces pratiques ont permis à certains peuples du Congo ancien de sécuriser leurs espaces politiques, d'entrer en contact avec l'extérieur et même d'élargir les territoires. Elles ont aussi permis au souverain de l'EIC d'arracher des mains des grandes puissances coloniales² un immense territoire riche au centre de l'Afrique.

La configuration géo- économique et culturelle de l'Afrique pré- coloniale, le souci de prévenir les conflits avec les voisins a poussé les Etats à développer les relations bilatérales et même multilatérales. Ce fut le cas des Nbgandi, Boa, Zande, Mangbetu, Topoke, Kusu, Tetela, Mongo, Ngando, Mbole, Yira, Shi, Tutsi, Kongo, Luba, Lokele, Budja, Soko,...

² BAENDA FIMBO « Diplomatie de Léopold II face aux puissances coloniales en Afrique. Contribution à l'histoire diplomatique du Congo » dans *Revue de l'IRSA* numéro spécial 50 ans RDC, vol 2, 2011, pp. 117 - 118

Le Royaume Kongo par exemple avait conclu des accords de coopération technique, culturelle et économique avec le Portugal qui voulait tirer profit des gisements des mines se trouvant sur son territoire. Le roi de Kongo avait nommé un ambassadeur qui résidait au Portugal.

Les Ngbandi signaient des accords de paix (pacte de sang) avec les Etats voisins pour des raisons sécuritaires. Ce fut un moyen de prévention et de résolution des conflits avec les Etats voisins. Ces accords furent aussi une manière de promouvoir la politique de bon voisinage avec les Mangbetu, Boa, Zande,... Un héritage valorisé par le régime Mobutu plusieurs siècles après.

Dans les Etats inter-lacustres, le brassage entre les populations et les échanges transfrontaliers étaient déjà à la mode. Chez les Alur³, tout royaume ou toute chefferie en tant qu'unité politique conduisait souverainement ses relations extérieures. Le roi (Rwoth) et le détenteur du bâton magique ou l'éclaireur (Wont-ulo) avaient dans leurs attributions, les relations extérieures orientées vers la diplomatie préventive. En cas de conflit, d'autres personnes au sein du royaume ou de la chefferie pouvaient être désignées comme négociateurs. L'initiative de négociation pouvait venir de l'Etat agressé ou encore de l'Etat agresseur. Dans leurs pratiques diplomatiques, les Alur recouraient en cas de conflit aux envoyés spéciaux (équivalent à ce jour de plénipotentiaires). C'étaient des personnes qui avaient des rapports avunculaires et matrimoniaux avec l'Etat ou l'entité antagoniste⁴. Si l'agresseur est clairement identifié, il lui revenait de réparer le tort commis.

Pour faire la paix et effacer les traces des conflits surtout meurtriers ; les Etats alur recouraient au mariage comme stratégie. Très souvent, la société incitait et encourageait les filles alur à se marier avec les hommes des royaumes, chefferies ou clans adverses. De ces liens matrimoniaux entre les peuples, les chefferies ou les clans adverses naissaient les relations avunculaires, vecteurs de paix.

Le lien matrimonial, était également une stratégie d'infiltration pour attaquer l'ennemi dans son propre camp en cas d'échec de la diplomatie préventive. Pour ce faire, l'entité agressée incitait ses filles à se marier avec les agresseurs. Sur le long terme, la ruse fondée sur la visite rendue aux sœurs prises en mariage à l'étranger, devenait une occasion d'une attaque surprise d'un Etat ou d'une communauté adverse⁵.

Chez les Lunda, les affaires étrangères, attachées à la cour royale revenaient à la tante perpétuelle (Rukonkesh). La chargée des affaires extérieures s'occupaient de l'accueil et de

³ THOKERONG'A UJWIGA, *Alur Kingdom : application de la théorie de l'Etat traditionnel en Afrique de Georges Balandier*, Mémoire de DES, inédit, université de Kisangani, 2017, p 34.

⁴ THOKERONG'A UJWIGA, *op.cit.* p 35.

⁵ *Ibid.*

la réception de tous les visiteurs du roi. Chez les peuples de la forêt, le chef s'occupait lui-même des affaires extérieures. Il recevait les délégations étrangères, réglait pacifiquement les conflits.

b) Les échecs

En cas d'homicide, d'incendie des villages adverses, souvent, la question se réglait par la vengeance de la part de l'entité agressée. Un pareil comportement occasionnait des inimitiés qui pouvaient durer plusieurs générations, plusieurs siècles. C'est le cas de l'échec de la réconciliation depuis bientôt plus de deux siècles entre les clans Ukuro (alors de l'Ouganda) et les Panduru (alors de la RDC). Une situation similaire affecte jusqu'à ce jour les Tutsi du Rwanda et les Shi (Bashi) en RDC.

Plusieurs chefferies et royaumes, faute de vrais négociateurs se sont vus arrachés par la ruse leurs terres. Ce fut le cas du Chef Katanga, des Mwami de Kabare, et du clan Nsaku Vunda détenteur des droits spirituels sur la terre chez les Kongo. Pour ce dernier cas, le chef Mani Kabunga avait perdu le pouvoir, victime de la ruse d'un étranger nommé Ntinu wene qui prit sa fille en mariage. Il en était de même des frères jumeaux Kinguru et Cinyama chez les Lunda de la RDC qui ont perdu le pouvoir face au rusé chasseur étranger Ilunga Chibinda, devenu roi des Lunda après avoir épousé leur sœur la reine Lueji.⁶

Comme dit précédemment, pour prendre possession des gisements de cuivre qu'il envoyait dans l'ancienne province congolaise de Katanga, un étranger Ngelengua venu de la Tanzanie voisine a noué de très bonnes relations avec les princes locaux (Katanga, Kazembe et Mpande). Profitant de ces relations privilégiées, il empoisonna le chef Katanga et fonda son Etat de Gareganze. Il changea son nom, prit le nom de M'Siri et devint vers la fin du 19^e siècle le plus grand Roi au Sud de la RDC.

Ces exemples pris parmi tant d'autres illustrent par moment les hauts et les bas ayant caractérisé les pratiques diplomatiques au Congo avant la colonisation. Les pratiques d'une diplomatie nageant entre les échecs et les succès.

II. Les pratiques diplomatiques au Congo à l'époque coloniale

a) Les victoires diplomatiques

Pendant la colonisation, les autochtones étaient très peu associés à la direction des affaires internes et externes du pays. Dans la plupart des cas, ils ne furent pas du tout associés aux décisions qui concernaient leur espace territorial.

Lorsqu'on observe comment Léopold II a réussi à arracher le Congo de grandes puissances comme la France, le Portugal, la Hollande, l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les USA,

⁶ Lire à ce propos les travaux d'Isidore Ndaywel sur l'Histoire générale du Congo et de Jan Vansina sur les royaumes de la savane.

il n'y a point de doute sur sa puissance au niveau diplomatique. Il a développé son discours et ses actes sur les stratégies ci – après : l'internationalisation de sa démarche personnelle ; la neutralité, les manœuvres et les tactiques.

Au lieu d'affronter les grandes puissances, Léopold II les a plutôt associées à son entreprise coloniale à travers les grandes conférences scientifiques et politiques et les associations philanthropiques qu'il a initiées (conférence géographique de Bruxelles, le Comité d'Etude du Haut Congo, la conférence de Berlin, l'AIA, l'AIC).

La séduction des acteurs politiques et économiques en annonçant la création d'un Etat sans douane. Cette déclaration lui a attiré la sympathie de l'Allemagne et des USA.

L'attitude de neutralité adoptée vis-à-vis des grandes puissances a permis la conclusion des accords bilatéraux. Léopold II a accordé à la France le droit de préférence en cas de vente de possession de l'AIC. Il a obtenu l'embouchure du fleuve Congo grâce à l'appui de la Grande Bretagne. Le soutien de la France a permis à Léopold II d'obtenir le Katanga. Des USA, il obtint la reconnaissance de l'AIC comme gouvernement ami. De l'Allemagne, il obtint la reconnaissance des frontières de l'AIC.

Le langage d'intimidation à l'égard du Portugal assorti des menaces de tout abandonner s'il n'obtenait pas le Kabinda, a stoppé et distrait le Portugal⁷.

b) Les ratées diplomatiques

Pourtant considéré comme un très bon diplomate au regard des exploits réalisés à la Conférence Internationale de Berlin, les indécidables de sa Majesté le Roi Léopold II ont terni l'image du Congo alors EIC à l'extérieur. Le souci de réaliser à tout prix le profit a poussé le roi au surendettement. Aussi, l'instauration en 1880 du régime de travail forcé pour accroître la production du caoutchouc face à la demande pressante de l'industrie automobile en essor en Europe au 19^{ème} siècle a entraîné le roi dans les dérives tyranniques ayant entamé négativement son prestige et l'image de son administration au Congo. La gestion de l'EIC a vivement été critiquée par la Belgique et l'Angleterre. Les exactions contre les populations autochtones, la forte mortalité des enfants dans les colonies scolaires et autres abus ont été à la base des premiers soulèvements contre le régime du Léopold II au début du 20^{ème} en Europe.

III. Les pratiques diplomatiques au Congo post- colonial

Somme toute, en tirant les leçons de l'héritage diplomatique du Congo ancien et du Congo colonial après l'indépendance, le discours de neutralité du Congo (non alignement), la collaboration avec les deux superpuissances (économiquement derrière les capitalistes et idéologiquement derrière les communistes en adoptant le système de parti unique), le bon

⁷ Baenda Fimbo, op.cit, pp117-118.

voisinage et l'ouverture au monde ont permis une certaine stabilité politique, la sécurisation des frontières et l'amélioration de l'image du pays à l'extérieur.

Interrogeant l'histoire, cette partie tente d'évaluer les pratiques diplomatiques au Congo après la fin du régime colonial. Il s'agit de la première république, qui s'étendait de l'indépendance à la prise du pouvoir par le président Mobutu, la deuxième république qui s'arrête avec la promulgation de la constitution du 18 février 2006. La troisième république englobe les deux mandats constitutionnels du président Joseph Kabila et la transition issue de l'Accord politique du Centre Interdiocésain signé le 31 décembre 2016 à Kinshasa.

a) Les succès diplomatiques

1° Sous la première république (1960 -1965)

Après l'indépendance, la RDC a connu des moments de succès diplomatique. Le pays s'est doté d'un ministère des affaires étrangères et a ouvert une dizaine de représentations diplomatiques à travers le monde. Les diplomates congolais bénéficiaient de moyens et d'un cadre professionnel convenables. Le plan de carrière était bien déterminé, les avantages matériels et financiers bien définis dans les textes et régulièrement accordés aux diplomates. Le contexte de guerre froide a fait que les relations extérieures de la RDC soient sous l'influence des puissances occidentales notamment les USA et la Belgique. Le pays s'acquittait régulièrement de ses cotisations auprès des organisations régionales et internationales. Ce type de comportement a permis à ce que le pays soit bien coté à l'extérieur.

2° La deuxième république (1965- 2006)

Cette période a connu plusieurs étapes : la période de 1965 à 1997, celle allant de 1997 à 2001, de 2001 à 2003 et de 2003 à 2006.

La période de **1965 à 1997** fut pour la RDC celle marquée par la politique d'ouverture au monde. Les signes de cette ouverture étaient les multiples voyages réciproques des présidents Mobutu et ses homologues au Congo/Zaire et vice-versa. Ephrem Libatu⁸ note que les retombées du succès diplomatique de cette époque ont permis au Congo/Zaire de réaliser grâce à l'appui des partenaires étrangers de grands projets tels que : Inga (production de l'énergie hydroélectrique grâce à la construction de l'un des plus grands barrages africains sur le fleuve Congo), la sidérurgie de Maluku à Kinshasa, le pont Maréchal à Matadi dans l'actuelle province du Kongo Central, la construction de la tour de la Radio Télévision Nationale Congolaises à Kinshasa..., la coopération militaire, sanitaire et éducative avec les puissances occidentales. Le slogan traduisant la position du pays dans les enjeux internationaux se résumait en ces termes : « *ni à gauche communiste, ni à droite capitaliste, ni même au centre* ».

⁸ Ephrem Libatu La Mbonga, *Quelle diplomatie pour la RDC ?* L'Harmattan, Paris, 2008, p 18.

Sur le plan pratique, dans un contexte où le monde était idéologiquement bipolarisé entre le bloc capitaliste- libéral ayant à sa tête les USA et le bloc socialiste – communiste chapeauté par l'Union Soviétique, le Congo/Zaire en Afrique était à la tête de pro – occidentaux, ceci dit, le bloc capitaliste. Par conséquent, il transmettait les consignes de vote dans des conférences africaines. Le pays était respecté et chaque fois consulté pour les grandes questions africaines. Le prestige du Congo/Zaire était tel qu'il a occupé des postes de grande importance au sein des organisations internationales. Le diplomate congolais maître Gérard Kamanda wa Kamanda avait honoré le pays en devenant Secrétaire Général Adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue à ce jour Union Africaine (UA). Le pays s'est vu attribué le poste du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Il était le moteur et l'élément central de la Communauté Economique des Pays de Grands-Lacs (CEPGL). En 1990, le nombre des missions diplomatiques atteignit 68. Le président Mobutu a été désigné médiateur de la crise entre le Kenya et l'Ouganda. Il a joué aussi un rôle dans le rapprochement entre le président Eduardo dos Santos et le leader de l'UNITA, Jonas Savimbi, notamment avec ce qu'on a appelé "le poignet de main historique" que les deux personnalités se sont donné en présence du président Mobutu à Gbadolité.

Sur le plan administratif, le pays était doté des textes juridiques pour redynamiser et professionnaliser la diplomatie. Les droits matériels et financiers des diplomates congolais étaient bien déterminés et respectés. Les missions diplomatiques recevaient les moyens nécessaires pour leur fonctionnement.

De **1997 à 2001**, le changement de régime avec l'arrivée au pouvoir de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) a suscité l'espoir de reprise des relations de coopération structurelle avec les puissances occidentales et les institutions financières internationales. Le nouveau régime avait aussi suscité l'espoir d'octroyer les moyens financiers et matériels nécessaires au fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires, et à la réduction des effectifs pléthoriques des diplomates et engagés locaux⁹. Cet environnement avait contribué à l'amélioration de l'image du pays à l'étranger.

La période de **2001 à 2003** a eu le mérite de mettre réellement fin à l'isolement diplomatique de la RDC. Le moment était venu pour la reprise de la coopération structurelle. On a assisté au retour des institutions de Bretton Woods pour apporter le soutien technique et financier aux différents programmes de redressement économique conçus par le gouvernement issu des accords de Sun-City qui ont mis fin à la guerre du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), du Mouvement de Libération du Congo (MLC) et autres groupes armés ayant combattu le régime de Kinshasa entre 1998 et 2002.

⁹ Ephrem Libatu, *Op cit*, p 22.

De **2003 à 2006**, le pays a enregistré des victoires diplomatiques symbolisées par la poursuite de la coopération structurelle et le soutien financier de la Communauté internationale à la RDC. Un signe visible de ce succès, c'est l'annulation de la dette extérieure du pays. Sur les 12 milliards de dette extérieure de la RDC, 4,9 milliards ont été annulés, soit 40,83%.

3° Troisième république (2006- 2018)

Le pays a continué à entretenir la coopération structurelle avec les partenaires extérieurs. Des accords de coopération ont été notamment signés avec l'Inde, la Chine, la Corée du Sud. Au cours de cette période, la RDC a assuré la présidence tournante de la Communauté de Développement des Etats de l'Afrique Australe, SADC (South Africa Development Community), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), lors de son XIVème Sommet tenu du 12 octobre au 14 octobre 2014 à Kinshasa.

Le président Joseph Kabila a été reçu cinq fois par le président français Jacques Chirac : en janvier 2001, en novembre 2001, en septembre 2002, en février 2004. Il a eu encore un entretien avec le chef de l'Etat français le 21 septembre 2006 en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Le président Joseph Kabila s'est rendu le 16 et 17 juillet 2008, puis le 21 mai 2014 en visite officielle en France.

Plusieurs grandes personnalités internationales ont visité la RDC, parmi eux : Sa Majesté le roi des Belges Albert II, les présidents français Nicolas Sarkozy, François Hollande, le Secrétaire d'Etat américain Hilary Clinton, le président Sud-Africain Thabo Mbeki et plusieurs autres Chefs d'Etat et de gouvernement de la région. En arrivant à Kinshasa, le 26 mars 2009, le président Sarkozy avait effectué la première visite d'un président français depuis 1984, soit depuis 25ans en RDC.

Le pays ayant accédé à l'initiative PPTE (Pays Pauvres, Très Endettés), sa dette extérieure a été annulée à 90%.

b) Les ratées

La diplomatie congolaise a souffert de l'inexpérience des dirigeants issus de la colonisation en matière des relations internationales. Une politique extérieure bien définie et bien suivie était quasiment absente. Les rébellions ayant caractérisé les premières années de l'indépendance ont terni l'image du pays à l'étranger. Il s'agit notamment de la vengeance des Lumumbistes (rébellion muleliste), des sécessions du Katanga et du Sud-Kasai. Toutes ces revendications armées ont créé un climat d'insécurité défavorable à la conclusion de véritables projets de coopération économique et aux investissements étrangers. C'est la période qualifiée par Mwayila de la diplomatie de crise¹⁰.

¹⁰ Mwayila Thiyembe, *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo. Continuités ou ruptures*, L'Harmattan, Paris, 2009, p 77.

La diplomatie congolaise a encore souffert de l'ingérence occidentale dans les affaires intérieures de ce jeune Etat indépendant. A l'ingérence s'est ajoutée le 13 juillet 1960, la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Congo¹¹. Une conséquence des effets collatéraux du discours improvisé du Premier ministre Patrice Emery Lumumba le jour de l'indépendance. Discours jugé irrespectueux à l'endroit du roi Baudouin par des gouvernements des pays occidentaux. Les gouvernements belges et américains accusèrent sans preuve le gouvernement Lumumba de "communiste"¹². Cette accusation a contribué à la détérioration des rapports entre le Congo et plusieurs puissances occidentales pro-capitalistes.

A partir de 1990, la rupture de la coopération structurelle avec la Belgique, puis l'Union Européenne a placé la RDC sur une mauvaise pente. L'agression du pays par le Rwanda et l'Ouganda intervenant en temps de l'isolement diplomatique, la Communauté internationale n'est pas intervenue. Cette image du Congo est restée et même l'AFDL n'a pas réussi à rompre l'isolement dont souffrait le Congo/Zaire depuis 1991. L'image du pays continua à se détériorer suite aux accusations de dérives autoritaires formulées par les milieux politiques et la Société civile à l'égard du président Laurent-Désiré Kabila, qui avait suspendu les activités des autres partis politiques exceptée l'AFDL. L'Occident lui reprochait le non respect des droits humains et la gouvernance non démocratique¹³.

La nomination des diplomates improvisés sans expérience ni compétence requise, l'option précipitée de privilégier les relations de coopération Sud-Sud au détriment de celles Nord-Sud, la tendance de mordre à l'idéologie socio-communiste en préférant la coopération avec la Chine, la Corée du Nord, le Cuba, la Libye, le Zimbabwe ont balisé le chemin aux ennus diplomatiques avec l'occident sous le régime de l'AFDL. L'orientation vers la SADC dont les membres sont majoritairement anglophones, la méfiance vis-à-vis des dirigeants de l'Afrique centrale, essentiellement francophone, le boycott du Sommet de la francophonie tenu du 14 novembre au 16 novembre 1997 à Hanoi au Viêt-Nam ont contribué à détériorer davantage les relations entre la RDC et les pays occidentaux. L'une des conséquences de cet environnement diplomatique malsain était l'indifférence et la froideur de la communauté internationale vis-à-vis de la RDC, pourtant agressée par le Rwanda allié à l'Ouganda et au Burundi.

Bien que l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila en 2001 ait contribué à mettre fin à l'isolement diplomatique, l'image du pays demeurait encore sombre et suscitait de doute

¹¹ Mwayila Thiyembe, *op.cit*, p 77.

¹² *Ibid.*

¹³ Ephrem Libatu, *op cit*, p 23.

auprès des partenaires étrangers sur l'évolution positive du pays. Les missions diplomatiques étaient toujours privées de moyens financiers pour leur fonctionnement, les diplomates irrégulièrement payés et sans logement digne de leur rang. Le pays enregistra de millions de dollars américains de dettes de non paiement des factures de consommation d'eau, d'électricité, de gaz, de loyer de résidences des diplomates en Belgique, en Italie et ailleurs. Des biens mobiliers et immobiliers, propriété de la RDC à l'étranger sont dans un état de délabrement avancé, quasi abandonnés, non entretenus. Des ennuis judiciaires et trop de litiges suite à l'absence de titres de propriétés (pour des propriétés de la RDC au Canada, Angola, Gabon) entraînant la perte et la saisie de certains biens du pays au Nigeria et au Ghana.

La mauvaise gouvernance des institutions issues de la formule : un président plus quatre vices- présidents (1+4) a assigné un coup fatal à l'image extérieure de la RDC. Le budget du pays étant financé à 55% de l'extérieur. Les ambassadeurs nommés sur base des composantes et entités au lieu de servir le pays, étaient plutôt au service de leurs familles politiques et militaires. La crise de confiance et le manque de solidarité des membres appartenant à un même gouvernement ne faisaient que sombrer l'image de la RDC à l'étranger. A titre exemplatif, le directeur du cabinet adjoint du président Kabila, devenu plus tard, ministre des affaires étrangères, Léonard She Okitundu a été humilié en Grande Bretagne. Ayant refusé de se faire accompagner par l'ambassadeur de la RDC, qui n'était pas de sa famille politique, l'homme a été battu et déshabillé complètement par des inconnus à Londres¹⁴.

La victoire contestée¹⁵ du président Joseph Kabila aux élections de 2011¹⁶ a quelque peu brouillé le prestige du pays à l'extérieur. Les violations répétées des droits humains, selon les publications des rapports de l'ONU et des organisations des droits de l'homme comme Human Right Watch, Amnesty International, la Fédération Internationale des Ligues de Droits de l'Homme (FIDH), Reporters Sans Frontières ont refroidi les liens entre la RDC et ses partenaires occidentaux.

La répression sanglante des manifestations des partis politiques de l'opposition et de la société civile a poussé l'Union Européenne et les USA à prendre des sanctions contre des proches collaborateurs civils et militaires du président Joseph Kabila. Parmi les sanctionnés figurent : deux anciens ministres de l'intérieur (Ramazani Shadari et Evariste Boshab), le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga, deux anciens gouverneurs de provinces (Jean-Claude Kazembe de la province du Haut-

¹⁴ Ephrem Libatu, *op cit*, p 28.

¹⁵ Achille Mbembe, « Afrique : Si les Africains veulent la démocratie, c'est à eux de payer le prix », cité par Pierre Cherruau, in *Courrier International, The Wall Street Journal*, 27 octobre, 2008.

¹⁶ Lire aussi, Alex Njeru Ndungu, « Les limites de la démocratie en Afrique », <http://www.afrique.lalibre.org/AlexDjeruNdungu-democratie-290114>.

Katanga et Alexis Kande de la province du Kasai-Central), l'ancien chef milicien Gédéon Kyungu, les généraux Muhindo Akili Mundos et Eric Ruhorimbere, le commandant de la garde présidentielle Ilunga Kampeti, le patron de l'Agence Nationale de Renseignement Kalev Mutond, le commandant de la première zone de défense, Gabriel Amisi Kumba dit "Tango Four", le chef du renseignement militaire Roger Kibelisa, l'ancien chef de la Police Nationale Congolaise le général John Numbi, le commandant de la Police Nationale Congolaise, le général Célestin Kanyama, le commandant de la Légion Nationale d'Intervention (Unité anti - émeute) Ferdinand Ilunga Luyoyo. Ces sanctions ont entraîné la privation des visas pour l'Union Européenne et le gèle des avoirs des concernés.

Le gouvernement américain avait aussi en 2016 pris des sanctions contre 9 hauts responsables civils et militaires accusés d'entraver le processus démocratique¹⁷ en RDC. Les dites sanctions ont été renouvelées en 2017. Au parlement américain, sept Sénateurs démocrates ont adressé en octobre 2017 une lettre au président Donald Trump pour exiger du gouvernement des USA, plus de sanctions contre les autorités de Kinshasa¹⁸. Au cours de la rencontre du 12 février 2018 à New-York, sur le processus électoral en RDC, l'ambassadrice des USA à l'ONU, Nikky Haley n'a pas eu le devoir de réserve et de courtoisie linguistique à l'égard du chef de l'Etat congolais. Dans ses propos, l'ambassadrice des USA à l'ONU appelait le chef de l'Etat congolais mister Kabila au lieu du "president" Kabila tel que recommandé dans les usages diplomatiques.

Le bras de fer entre la hiérarchie de l'Eglise catholique et les réactions des Evêques de la France, des USA et du Vatican ont suffisamment réduit le peu de prestige dont jouissait le régime de Kinshasa à l'extérieur. A cela s'ajouta en février 2018, la rupture de la coopération bilatérale entre la RDC et la Belgique, la fermeture par le gouvernement congolais de la Maison Shengen gérée par la Belgique en RDC. Cette maison facilitait aux Congolais et aux étrangers l'obtention des visas pour voyager en Europe. Cette mesure fut suivie de la fermeture des consulats de la Belgique à Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga et à Goma au Nord-Kivu. Aussi, l'Autorité de l'Aviation Civile Congolaise a décidé unilatéralement de réduire le nombre de vols de la compagnie belge SN Bruxelles sur Kinshasa en raison de quatre vols par semaine au lieu de sept.

En Afrique, les principaux partenaires alliés de la RDC se sont montrés réservés à l'égard du régime en place. Le Canada par exemple qui a établi les relations diplomatiques avec la RDC depuis 1962 a averti en mars 2018 ses ressortissants d'éviter tout voyage non essentiel en RDC en raison de la détérioration du contexte politique et sécuritaire. La RDC étant

¹⁷ J-F Bayart, « Le problème de la démocratie en Afrique : entre dictatures et refus du modèle occidental », Tiré de La problématique de la démocratie en Afrique noire" La Baule et après ? <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/043005.pdf>, posté le 9 avril, 2014.

¹⁸ Tiré de l'Internet <http://www.afrique.lalibre-be/9445/rdc-des-senateurs-democrates-veulent-plus-de-sanctions-americaines-contre-kinshasa>.

considérée en 2018 comme un pays à haut risque, le gouvernement canadien a formellement interdit à ses ressortissants de se rendre dans les provinces congolaises ci-après : Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Bas-Uele, Haut-Uele, Ituri, Kasai, Kasai Oriental et Kasai Central¹⁹.

L'Angola a abandonné la coopération militaire, et fermé ses frontières avec la RDC. D'autres pays tels que le Soudan du Sud, le Cameroun, la Guinée, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Congo, se sont sentis solidaires, mais n'ont pas accepté de se mettre en danger pour Joseph Kabila. Une position mitigée qui contribua fortement à un quasi isolement de la RDC même sur le continent africain.

Conclusion

La RDC est un Etat à patrimoine diplomatique très riche. Sa trajectoire diplomatique révèle une oscillation entre les succès et les échecs. L'exploitation des atouts des relations de "plaisanterie" avec les peuples d'autres Etats et de différentes opportunités offertes par la dynamique positive de la diversité ethnique qui caractérise les Etats africains et particulièrement la RDC peut permettre à celle-ci d'affiner sa vocation africaine et d'améliorer sa visibilité externe au regard de sa position naturellement géostratégique.

L'histoire démontre que chaque fois que la RDC améliorait sa gouvernance et la cohésion interne, son image extérieure s'améliorait et la confiance naissait auprès de ses partenaires. Dans le cas contraire, c'était la fragilisation entraînant par ce fait même la qualité extérieure de l'image du pays. Ce constat a été fait chaque fois qu'il y avait trahison, rébellion, violation massive et à répétition des droits humains depuis le temps des empires et royaumes (avant la colonisation) jusqu'à la troisième république en passant par la Conférence internationale de Berlin, l'Etat Indépendant du Congo, le Congo-Belge et les régimes qui se sont succédés après l'Indépendance intervenue, le 30 juin 1960.

Les périodes des succès ou mieux des victoires diplomatiques coïncidaient à celles de grands travaux, de la stabilité économique et politique du pays alors que les échecs entraînaient la détérioration du climat social, économique et l'instabilité politique. Cela quelque soit le régime en place.

Un autre facteur important intervenant dans ce débat est relatif à la place réservée au patriotisme et les dispositions internes des leaders politiques congolais. Un chef naturellement charismatique imprimait aussi cette qualité à l'action politique du gouvernement qu'il pilotait et de facto, les relations entretenues ou à entretenir avec les anciens ou les nouveaux partenaires du pays. Lorsque le pays connaissait la gouvernance d'un chef charismatique, l'image extérieure en était affectée. Si c'est un leadership

¹⁹ Tiré de l'Internet, <https://voyage.gc/destinations/congo-kinshasa>.

bureaucratique, les relations extérieures du pays souffraient suffisamment du caractère inaperçu dans les débats et les grands enjeux régionaux et mondiaux.

La diplomatie congolaise gagnerait et se qualifierait en puisant des ressources dans son patrimoine "génétique" existant ayant fait des preuves dans son passé glorieux. Le contact entre le royaume Kongo et le Portugal au XIVème siècle, le bon voisinage entre les Gbandi, les Boa, Zandé, Mangbetu, autour de XVIIème siècle, le succès du roi Léopold II à la Conférence de Berlin, le rôle joué par le Zaïre de Mobutu sous la guerre froide, sa vocation africaine et son ouverture au monde, prouvent à suffisance que la RDC dispose des atouts et peut retrouver sa place de leadership diplomatique en Afrique. Tout comme, elle peut aussi continuer à sombrer dans les oublis, demeurer à la traîne des autres Etats et en marge des actuels débats internationaux malgré sa dimension, sa position géostratégique, ses immenses potentialités naturelles, si elle ne sait pas saisir les opportunités.

Notes bibliographiques

Achille Mbembe, « Afrique : Si les Africains veulent la démocratie, c'est à eux de payer le prix », Pierre Cherruau, in *Courrier International, The Wall Street Journal*, 27 octobre, 2008.

Alex Njeru Ndungu, « Les limites de la démocratie en Afrique », <http://www.afrique.lalibre.org/AlexDjeruNdungu-democratie-290114>.

BAENDA FIMBO « Diplomatie de Léopold II face aux puissances coloniales en Afrique. Contribution à l'histoire diplomatique du Congo » dans *Revue de l'IRSA* numéro spécial 50 ans RDC, vol 2, 2011, pp. 117 – 118.

Ephrem Libatu La Mbonga, *Quelle diplomatie pour la RDC ?* L'Harmattan, Paris, 2008.

J-F Bayart, « Le problème de la démocratie en Afrique : entre dictatures et refus du modèle occidental », Tiré de *La problématique de la démocratie en Afrique noire'' La Baule et après ?* <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/043005.pdf>, posté le 9 avril, 2014.

Marie-France Cross, « Sept Sénateurs démocrates veulent plus des sanctions américaines contre Kinshasa ». Tiré de l'Internet <http://www.afrique.lalibre-be/9445/rdc-des-senateurs-democrates-veulent-plus-de-sanctions-americaines-contre-kinshasa>, octobre, 2017.

Mwayila Thiyembe, *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo. Continuités ou ruptures*, L'Harmattan, Paris, 2009.

RFI, « Union Européenne : prolongation des sanctions contre les responsables de la RDC », <http://www.rfi/afrique/20171212/-union-europeenne-prolongation-sanction-responsables-rdc>.

THOKERONG'A UJWIGA, *Alur Kingdom : application de la théorie de l'Etat traditionnel en Afrique de Georges Balandier*, Mémoire de DES, inédit, université de Kisangani, 2017.